



**Arrêté portant composition du jury de l'examen du
Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
(DEES)**

Session 2022

LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le jury de l'examen pour l'obtention du diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé, session 2022, est composé comme suit :

Président : Monsieur Sylvain CUBIZOLLES, enseignant-chercheur, maître de conférences en sociologie du sport, Université de La Réunion - Département STAPS, UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement, Le Tampon

Vice-présidentes :

Madame Kathy DELBOS, Responsable Unité Apprentissage et Certifications, Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)
Madame Sophie DISCHLER, chargée de mission STMS, Rectorat

Membres :

Collège des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'état d'éducateur spécialisé

Monsieur Michel BAULAIGUE
Madame Marie Paule CALCINE
Madame Armelle CLAIN
Madame Mirella GERMAIN
Madame Chantal JOUVENOT
Madame Sabine RENAUDIE
Monsieur Christophe RICHARD
Madame Anne SOURIS

Collège des représentants qualifiés de la profession

Monsieur Jimmy BALACA
Madame Sarah FLAUX
Monsieur Stéphane GRONDIN
Monsieur Eric ROMANO

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie de la Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 30 mai 2022

Pour la Rectrice et par délégation,
Le secrétaire général adjoint
Signé
Erwan POLARD